



ÉCOLE DE DROIT

Université Clermont Auvergne

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPÉTENCES

Année universitaire 2024 - 2025

Licence Administration Economique et Sociale

Parcours 1 : N1 Parcours standard

Parcours 2 : N1 Parcours adapté

Parcours 3 : N1 Parcours standard option Arbitrage

Parcours 4 : N2 Parcours AES

Parcours 5 : N2 Parcours AES option Arbitrage

Parcours 6 : N3 Parcours AES

Parcours 7 : N3 Parcours Métiers de l'immobilier

Conseil de Gestion : avis favorable le 30 août 2024

Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire : adoption le 10 septembre 2024

La Vice-Présidente
en charge de la Formation

Françoise PEYRARD

INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

Responsable Pédagogique de la mention : Mélanie Albaret (melanie.albaret@uca.fr)

Parcours, Niveau ...	Référent Pédagogique	Adresse e-mail
Parcours AES - N1	Héloïse Fradkine	heloise.fradkine@uca.fr
Parcours AES - N2	Milena Dieckhoff	milena.dieckhoff@uca.fr
Parcours AES - N3	Sabine Dini	sabine.dini@uca.fr
Parcours Métiers de l'Immobilier (MI) - N3	Benjamin Meunier	benjamin.meunier@uca.fr

Contact en scolarité :

Responsable Administrative	Aurelie Druel	aurelie.drue@uca.fr
Responsable de scolarité	Magalie Cousteix	responsable-scolarite.deg@uca.fr
Niveau 1		scola.l1.deg@uca.fr
Niveau 2		scola.l2.deg@uca.fr
Niveau 3		scola.l3.deg@uca.fr

Assiduité aux enseignements, accès à la salle d'examen, absences aux épreuves d'évaluation continue (EvC)	
Assiduité aux CM	oui - non contrôlée
Assiduité aux TD	oui - non contrôlée à l'exception des épreuves d'évaluation continue (cf. infra)
Assiduité aux TP	non concerné
Accès à la salle d'examen	L'accès aux salles d'examen est interdit à tout candidat qui se présente 30 minutes après le début des épreuves.
La composante distingue absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue	En cas d'absence justifiée à une épreuve évaluée en EvC annoncée préalablement par l'enseignant ou en cas d'absence justifiée ou non à une épreuve non annoncée préalablement par l'enseignant en EvC, une épreuve de substitution est proposée à l'étudiant par son enseignant. Cette épreuve a lieu soit pendant la première séance où l'étudiant est à nouveau présent, soit à une date ultérieure déterminée par le chargé de TD, en accord avec le responsable du cours. Une seule session de substitution par EvC sera proposée. En cas d'absence aux EvC de substitution, l'étudiant sera déclaré défaillant à la matière et passera en seconde chance. En cas d'absence non justifiée à une épreuve évaluée en EvC annoncée préalablement par l'enseignant, l'étudiant sera déclaré défaillant à la matière et passera en 2nde chance.

Parcours adaptés

Si au moment de son arrivée à l'université, après son inscription administrative, un étudiant ayant reçu une réponse OUI SI dans ParcoursSup refuse les modalités du parcours adapté (réunion de rentrée, rendez-vous individuels, tutorat ou remédiation, signature du contrat pédagogique de réussite...) il sera considéré comme démissionnaire et désinscrit.

Si un étudiant en parcours adapté ayant signé un contrat pédagogique de réussite cesse de participer aux dispositifs, il sera considéré comme démissionnaire pour le parcours OUI SI et sera basculé en licence standard. Il ne pourra donc plus bénéficier de l'accompagnement personnalisé inhérent au parcours OUI SI.

Stages

Niveau - parcours	durée minimale	calendrier/période
Niveau 3 parcours MI	6 semaines	Hors cours et examen

Des stages complémentaires sont possibles dans les conditions fixées par le CFVU du 24 mai 2022

Référent stage pour la formation :

N1	Héloïse Fradkine
N2	Milena Dieckhoff
N3 (parcours AES)	Sabine Dini
N3 parcours MI	Benjamin Meunier

MODALITÉS DE COMPENSATION

Niveau 1 - Parcours Standard et adapté					
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable	Si bloc non compensable, blocs qu'il peut compenser (compensation asymétrique)
A			X		
B			X		
C			X		

Niveau 2 - Parcours AES					
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable	Si bloc non compensable, blocs qu'il peut compenser (compensation asymétrique)
A				X	B, C et D
B			X		
C			X		
D			X		

Niveau 3 - Parcours AES					
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable	Si bloc non compensable, blocs qu'il peut compenser (compensation asymétrique)
A				x	B et C
B			x		
C			x		

Niveau 3 - Parcours MI					
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable	Si bloc non compensable, blocs qu'il peut compenser (compensation asymétrique)
A			x		
B			x		

NIVEAU 1 - Parcours standard AES

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 45 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc	Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences											
				évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance			
				Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	
1	A	BLOC A - COMPETENCES FONDAMENTALES													
		UE 1 : Introduction au droit public	6		EvT+EvC	50%	4	E	3h	3	E	3h	1	E	1h
		UE 2 : Introduction à l'économie	6		EvC		2	E	2h	1	E	2h	1	E	1h
		UE 3 : Introduction à la sociologie	6		EvC		2	E	2h	1	E	2h	1	E	1h
	B	BLOC B - COMPETENCES TRANSVERSALES													
		UE 1 : Parcours "Standard"	6												
		EC 1 : Actualité économique et sociale		0,85	EvC		2	E		1	E	1h	1	E	1h
		EC 2 : Projet personnel et professionnel 1		0,05	EvC			A*			A*			A*	
		EC 3 : Test de positionnement numérique		0,1	EvC		min 2	A**			A**		1	A**	30 min
	C (au choix)	BLOC C - COMPETENCES COMPLEMENTAIRES en Droit													
		UE 1 : Organisation administrative et juridictionnelle	3		EvT		1	E	1h				1	E	1h
		UE 2 : Introduction au droit privé	3		EvT		1	E	1h				1	E	1h
		BLOC C - COMPETENCES COMPLEMENTAIRES en Economie/Gestion													
		UE 1 : Histoire des organisations et des faits économiques	3		EvT		1	E	1h				1	E	1h
		UE 2 : Grandes fonctions de l'entreprise	3		EvT		1	E	1h				1	E	1h
		BLOC C - COMPETENCES COMPLEMENTAIRES en Sciences Sociales													
		UE 1 : Introduction historique au droit	3		EvT		1	E	1h				1	E	1h
	UE 2 : Introduction à la science politique	3		EvT		1	E	1h				1	E	1h	
		30													

2	A	BLOC A - COMPETENCES FONDAMENTALES													
		UE 1 : Droit constitutionnel 1	6		EvT+EvC	50%/50%	4	E	3h	3	E	3h	1	E	1h
		UE 2 : Introduction à l'économie 2	6		EvC		2	E	3h	1	E	3h	1	E	1h
		UE 3 : Introduction à la sociologie 2	6		EvC		2	E	3h	1	E	3h	1	E	1h
	B	BLOC B - COMPETENCES TRANSVERSALES													
		UE 1 : Histoire des institutions	3		EvT		1	E	1h				1	E	1h
		UE 2 : Anglais	3		EvC		Min 2	E		Min 2	E		1	E ou O	1h
		UE 3 : Développement durable (à distance)***													
	C (au choix)	BLOC C - COMPETENCES COMPLEMENTAIRES en Droit													
		UE 1 : Droit constitutionnel 2 : systèmes constitutionnels étrangers	3		EvT		1	E	1h				1	E	1h
		UE 2 : Introduction au droit international public et européen	3		EvT		1	E	1h				1	E	1h
		BLOC C - COMPETENCES COMPLEMENTAIRES en Economie/Gestion													
		UE 1 : Microéconomie 1 : Marchés et prix	3		EvT		1	E	1h				1	E	1h
		UE 2 : Principe de management	3		EvT		1	E	2h				1	E	1h
		BLOC C - COMPETENCES COMPLEMENTAIRES en Mineure Sciences sociales													
UE 1 : Droit constitutionnel 2 : systèmes constitutionnels étrangers		3		EvT		1	E	1h				1	E	1h	
UE 2 : Culture juridique et politique		3		EvT		1	E	1h				1	E	1h	
		30													

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire, dossier ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

UE1 Introduction au droit public et Droit constitutionnel 1 : les étudiants en RSE réalisent deux évaluations de contrôle continu (devoir-maison par exemple) et l'évaluation terminale

A*: UE1 "Parcours standard" EC2 : nature de l'épreuve "Autre" - la note de PPP du parcours standard est la note en Actualité Economique et Sociale.

A**: UE1 "Parcours standard" EC3 : nature de l'épreuve "Autre" - le test de positionnement numérique est évalué : (1) lors de l'évaluation initiale, en EvC organisé pendant les tutorats informatiques de début d'année universitaire ; (2) en RSE, l'étudiant réalise le test en distanciel ; (3) en seconde chance, par un test en ligne d'une heure.

*** Module développement Durable : Les modalités d'évaluation et de validation sont décrites en annexe.

NIVEAU 1 - Parcours adapté AES

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 46 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc	Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences											
				évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 nd e chance			
				Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	
1	A	BLOC A - COMPETENCES FONDAMENTALES													
		UE 1 : Introduction au droit public	6		EvT+EvC	50%	4	E	3h	3	E	3h	1	E	1h
		UE 2 : Introduction à l'économie	6		EvC		2	E	2h	1	E	2h	1	E	1h
		UE 3 : Introduction à la sociologie	6		EvC		2	E	2h	1	E	2h	1	E	1h
	B	BLOC B - COMPETENCES TRANSVERSALES													
		UE 1 : Méthodologie du travail universitaire	3												
		EC 1 : Actualité économique et sociale		0,9	EvC		2	E		1	E	1h	1	E	1h
		EC 4 : Test de positionnement numérique		0,1	EvC		min 2	A**			A**		1	A**	30 min
		UE 2 : Parcours adapté "Accompagnement - Réopass"	3												
		EC 3 : Approfondissement disciplinaire		0,9	EvC		2	E et O		1	E	1h	1	E	1h
		EC 2 : Projet personnel et professionnel 1		0,1	EvC			A*			A*			A*	
	C	BLOC C - COMPETENCES COMPLEMENTAIRES en Sciences Sociales													
		UE 1 : Introduction historique au droit	3		EvT		1	E	1h				1	E	1h
		UE 2 : Introduction à la science politique	3		EvT		1	E	1h				1	E	1h
			30												
A	BLOC A - COMPETENCES FONDAMENTALES														
	UE 1 : Droit constitutionnel 1	6		EvT+EvC	50%/50%	4	E	3h	3	E	3h	1	E	1h	
	UE 2 : Introduction à l'économie 2	6		EvC		2	E	3h	1	E	3h	1	E	1h	
	UE 3 : Introduction à la sociologie 2	6		EvC		2	E	3h	1	E	3h	1	E	1h	

BLOC B - COMPETENCES TRANSVERSALES															
Un parcours au choix															
Parcours "Remédiation"															
2	B	UE 1 : Histoire des institutions	2		EvT		2	E	1h			1	E	1h	
		UE 2 : Anglais	3		EvC		Min 2	E		Min 2	E	1	E ou O	1h	
		UE 3 : Atelier d'écriture	1		EvC		2	E		1	E	1h	1	E	1h
		UE 4 : Développement durable (à distance)***													
		Parcours "RéoPass : passeport pour l'orientation et l'insertion"													
		UE 1 : Histoire des institutions	2		EvT		2	E	1h				1	E	1h
		UE 2 : Anglais	3		EvC		Min 2	E		Min 2	E		1	E ou O	1h
		UE 3 : RéoPass : passeport pour l'orientation et l'insertion	1		EvC		2	EvC1 : A EvC2 : O	EvC1 : A EvC2 : O (20 minutes)	1	O	20 minutes	1	O	20 minutes
	UE 4 : Développement durable (à distance)***														
	C	BLOC C - COMPETENCES COMPLEMENTAIRES en Mineure Sciences sociales													
		UE 1 : Droit constitutionnel 2 : systèmes constitutionnels étrangers	3		EvT		1	E	1h				1	E	1h
		UE 2 : Culture juridique et politique	3		EvT		1	E	1h				1	E	1h
		30													

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

Les étudiants souhaitant se réorienter sont invités à contacter La Fabrique qui leur proposera un accompagnement spécifique. Celui-ci est facultatif et non créditant.

UE1 Introduction au droit public et Droit constitutionnel 1 : les étudiants en RSE réalisent deux évaluations de contrôle continu (devoir-maison par exemple) et l'évaluation terminale.

A* : UE2 "Parcours adapté "Accompagnement - RéoPass"" EC2 : nature de l'épreuve "Autre" - la note de PPP est la note en Approfondissement disciplinaire.

A** : UE1 "Parcours adapté" EC4 : nature de l'épreuve "Autre" - le test de positionnement numérique est évalué : (1) lors de l'évaluation initiale, en EvC organisé pendant les tutorats informatiques de début d'année universitaire ; (2) en RSE, l'étudiant réalise le test en distanciel ; (3) en seconde chance, par un test en ligne d'une heure.

*** Module développement Durable : Les modalités d'évaluation et de validation sont décrites en annexe.

NIVEAU 1 - Parcours standard AES Option Arbitrage

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 51 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc	Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences											
				évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance			
				Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	
1	A	BLOC A - COMPETENCES FONDAMENTALES													
		UE 1 : Introduction au droit public	6		EvT+EvC	50%	4	E	3h	3	E	3h	1	E	1h
		UE 2 : Introduction à l'économie	6		EvC		2	E	2h	1	E	2h	1	E	1h
		UE 3 : Introduction à la sociologie	6		EvC		2	E	2h	1	E	2h	1	E	1h
	B	BLOC B - COMPETENCES TRANSVERSALES													
		UE 1 : Parcours "Standard"	3												
		EC 1 : Actualité économique et sociale		0,9	EvC		2	E		1	E	1h	1	E	1h
		EC 2 : Test de positionnement numérique		0,1	EvC		Min 2	A**			A**		1	A**	30 min
	C (au choix)	BLOC C - COMPETENCES COMPLEMENTAIRES en Droit													
		UE 1 : Organisation administrative et juridictionnelle	3		EvT		1	E	1h				1	E	1h
		UE 2 : Introduction au droit privé	3		EvT		1	E	1h				1	E	1h
		BLOC C - COMPETENCES COMPLEMENTAIRES en Economie/Gestion													
		UE 1 : Histoire des organisations et des faits économiques	3		EvT		1	E	1h				1	E	1h
		UE 2 : Grandes fonctions de l'entreprise	3		EvT		1	E	1h				1	E	1h
		BLOC C - COMPETENCES COMPLEMENTAIRES en Sciences Sociales													
		UE 1 : Introduction historique au droit	3		EvT		1	E	1h				1	E	1h
		UE 2 : Introduction à la science politique	3		EvT		1	E	1h				1	E	1h
				30											
		BLOC A - COMPETENCES FONDAMENTALES													

2	A	UE 1 : Droit constitutionnel 1	6		EvT+EvC	50%/50%	4	E	3h	3	E	3h	1	E	1h		
		UE 2 : Introduction à l'économie 2	6		EvC		2	E	3h	1	E	3h	1	E	1h		
		UE 3 : Introduction à la sociologie 2	6		EvC		2	E	3h	1	E	3h	1	E	1h		
	B	BLOC B - COMPETENCES TRANSVERSALES															
		UE 1 : Histoire des institutions	3		EvT		1	E	1h					1	E	1h	
		UE 2 : Anglais	3		EvC		Min 2	E		Min 2	E			1	E ou O	1h	
			UE 3 : Développement durable (à distance)***														
	C (au choix)	BLOC C - COMPETENCES COMPLEMENTAIRES en Mineure Arbitrage Sportif															
		UE 1 : Engagement pour l'arbitrage au quotidien et dans les fédérations Niveau 1	3		EvC		2	M ou O			1	M ou O			1	M ou O	
UE 2 : Pratique et analyse de la pratique Niveau 1		3		EvT+EvC	50%/50%	2	E ou O ou A			1	E ou O ou A			1	E ou O ou A		
		30															

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire, dossier ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

UE1 Introduction au droit public et Droit constitutionnel 1 : les étudiants en RSE réalisent deux évaluations de contrôle continu (devoir-maison par exemple) et l'évaluation terminale.

A** : UE1 "Parcours standard" EC2 : nature de l'épreuve "Autre" - le test de positionnement numérique est évalué : (1) lors de l'évaluation initiale, en EvC organisé pendant les tutorats informatiques de début d'année universitaire ; (2) en RSE, l'étudiant réalise le test en distanciel ; (3) en seconde chance, par un test en ligne d'une heure.

*** Module développement durable : Les modalités d'évaluation et de validation sont décrites en annexe.

NIVEAU 2 - Parcours AES

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 35 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc	Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences												
				évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 nd e chance				
				Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.		
3	A	BLOC A - COMPETENCES FONDAMENTALES														
		UE 1 : Droit administratif 1	5		EvT+EvC	50%/50%	4	E	3h	3	E	3h	1	E	1h	
		UE 2 : Histoire des idées politiques	5		EvT+EvC	50%/50%	3	E	3h	1	E	3h	1	E	1h	
			UE 3 : Macroéconomie 1	5		EvT+EvC	50%/50%	3	E	2h	1	E	2h	1	E	1h
	B	BLOC B - COMPETENCES TRANSVERSALES														
		UE 1 : Droit institutionnel de l'Union Européenne	2		EvT		1	E	1h				1	E	1h	
		UE 2 : Problèmes démographiques contemporains	2		EvT		1	E	1h				1	E	1h	
			UE 3 : Statistiques	2		EvC		2	E		1	E	1h	1	E	1h
	C	BLOC C - COMPETENCES D'OUVERTURE														
		UE 4 : Anglais et PPP	3													
		EC 1 : Anglais		0,5	EvC		Min 2	E		Min 2	E*		1	E	1h	
			EC 2 : Projet personnel et professionnel 2		0,5	EvC		2	E et O		1	M ou O		1	M ou O	
	3	BLOC D - COMPETENCES COMPLEMENTAIRES en Droit														
		UE 1 : Droit civil 1 (droit des obligations)	3		EvT		1	E	1h				1	E	1h	
		UE 2 : Droit budgétaire	3		EvT		1	E	1h				1	E	1h	
BLOC D - COMPETENCES COMPLEMENTAIRES en Economie																
UE 1 : Economie du développement		3		EvT		1	E	1h30				1	E	1h		
		UE 2 : Microéconomie 2 : Comportements Microéconomiques	3		EvT		1	E	1h			1	E	1h		

D (au choix)	BLOC D - COMPETENCES COMPLEMENTAIRES en Sciences Sociales													
	UE 1 : Sociologie du travail	3		EvT		1	E	1h			1	E	1h	
	UE 2 : Enjeux politiques de la société française	3		EvT		1	E	1h			1	E	1h	
	BLOC D - COMPETENCES COMPLEMENTAIRES PROFESSIONNALISANTES													
	UE 1 : Gestion de projet	3		EvC		2	E		1	O ou E		1	O ou E	
	puis au choix :													
	UE 2 : Enseignements professionnalisants en AES	3												
	EC 1 : Soutien Comptabilité-Finance		0,5	EvC		2	E		1	E ou O	1h	1	E ou O	A*
	EC 2 : Soutien Management-Marketing		0,5	EvC		2	E		1	E ou O	1h	1	E ou O	A*
	ou													
UE 3 : Enseignements professionnalisants en Droit	3													
EC 1 : Soutien Droit public		0,5	EvC		2	E		1	E ou O	1h	1	E ou O	A*	
EC 2 : Soutien Droit privé		0,5	EvC		2	E		1	E ou O	1h	1	E ou O	A*	
	30													
A	BLOC A - COMPETENCES FONDAMENTALES													
	UE 1 : Droit administratif 2	5		EvT+EvC	50%/50%	4	E	3h	3	E	3h	1	E	1h
	UE 2 : Macroéconomie 2	5		EvT+EvC	50%/50%	3	E	2h	1	E	2h	1	E	1h
	UE 3 : Sociologie de l'Etat et de l'administration	5		EvT+EvC	50%/50%	3	E	3h	1	E	3h	1	E	1h
B	BLOC B - COMPETENCES TRANSVERSALES													
	UE 1 : Option au choix (cf. livret de l'étudiant)	3												
	Droit fiscal (selon bloc D)			EvT		1	E	1h			1	E	1h	
	Banques et marchés financiers (selon bloc D)			EvT		1	E	1h			1	E	1h	
	Sociologie : auteurs et théories (selon bloc D)			EvT		1	E	1h			1	E	1h	
	Anglais de spécialité**			EvC		min 2	E et O		Sans objet		2	E et O		
	Droit américain**			EvC		min 2	E et O		Sans objet		1	E ou O		
	Educadroit**			EvT		1	M				1	M		
Modélisation des Nations-Unies**			EvC		2	M et O				1	M ou O			

4	Université d'été franco-tchèque**			EvC		2	M et O				1	M ou O		
	BLOC C - COMPETENCES D'OUVERTURE													
C	UE 1 : Anglais	3		EvC		Min 2	E		Min 2	E*		1	E	1h
	UE 2 : UE libre (voir catalogue UE libre)	3												
D (au choix)	BLOC D - COMPETENCES COMPLEMENTAIRES en Droit													
	UE 1 : Droit civil 2	3		EVT		1	E	1h				1	E	1h
	UE 2 : Droit fiscal	3		EVT		1	E	1h				1	E	1h
	BLOC D - COMPETENCES COMPLEMENTAIRES en Economie													
	UE 1 : Banques et marchés financiers	3		EVT		1	E	1h				1	E	1h
	UE 2 : Economie des inégalités	3		EVT		1	E	1h				1	E	1h
	BLOC D - COMPETENCES COMPLEMENTAIRES en Sciences sociales													
	UE 1 : Sociologie de l'action publique	3		EVT		1	E	1h				1	E	1h
	UE 2 : Sociologie : auteurs et théories	3		EVT		1	E	1h				1	E	1h
	BLOC D - COMPETENCES COMPLEMENTAIRES PROFESSIONNALISANTES													
	UE 1 : Enseignements professionnalisant vers l'insertion pro	3		EvC		2	E		1	E ou O	1h	1	E ou O	A*
	UE 13 : Projet tutoré ou stage	2		EvC		2	E		1	E ou O	1h	1	E ou O	A*
	Puis au choix :													
	UE 2 : Accompagnement vers les métiers de l'AES	1		EvC		2	E		1	E ou O	1h	1	E ou O	A*
	ou													
UE 3 : Accompagnement vers les métiers du droit	1		EvC		2	E		1	E ou O	1h	1	E ou O	A*	
	30													

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale. En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

UE1 Droit administratif 1 et Droit administratif 2 : les étudiants en RSE réalisent deux évaluations de contrôle continu (devoir-maison par exemple) et l'évaluation terminale.

A* : nature de l'épreuve "Autre" - En cas d'écrit la durée est d'une heure, en cas d'oral la durée est comprise entre 15 et 30 minutes.

E* : En anglais, les étudiants bénéficiant d'un RSE doivent réaliser les évaluations en distanciel, pendant le semestre. Il n'y a pas d'EvT.

** : Effectifs limités

Attention - La validation du Module Développement Durable est obligatoire en N2, à l'exception des étudiants qui l'ont validé en N1 à l'UCA ; les modalités d'évaluation et de validation sont décrites en annexe.

NIVEAU 2 - Parcours AES Option Arbitrage

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 47 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc	Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences											
				évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 nd e chance			
				Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	
3	A	BLOC A - COMPETENCES FONDAMENTALES													
		UE 1 : Droit administratif 1	5		EvT+EvC	50%/50%	4	E	3h	3	E	3h	1	E	1h
		UE 2 : Histoire des idées politiques	5		EvT+EvC	50%/50%	3	E	3h	1	E	3h	1	E	1h
		UE 3 : Macroéconomie 1	5		EvT+EvC	50%/50%	3	E	2h	1	E	2h	1	E	1h
	B	BLOC B - COMPETENCES TRANSVERSALES													
		UE 1 : Droit institutionnel de l'Union Européenne	2		EvT		1	E	1h				1	E	1h
		UE 2 : Problèmes démographiques contemporains	2		EvT		1	E	1h				1	E	1h
	C	BLOC C - COMPETENCES D'OUVERTURE													
		UE 4 : Anglais et PPP	3												
		EC 1 : Anglais		0,5	EvC		Min 2	E		Min 2	E*		1	E	1h
	choix)	BLOC D - COMPETENCES COMPLEMENTAIRES en Droit													
		UE 1 : Droit civil 1 (droit des obligations)	3		EvT		1	E	1h				1	E	1h
		UE 2 : Droit budgétaire	3		EvT		1	E	1h				1	E	1h
		BLOC D - COMPETENCES COMPLEMENTAIRES en Economie													
		UE 1 : Economie du développement	3		EvT		1	E	1h30				1	E	1h
		UE 2 : Microéconomie 2 : Comportements Microéconomiques	3		EvT		1	E	1h				1	E	1h
		BLOC D - COMPETENCES COMPLEMENTAIRES en Sciences Sociales													
		UE 1 : Sociologie du travail	3		EvT		1	E	1h				1	E	1h
UE 2 : Enjeux politiques de la société française		3		EvT		1	E	1h				1	E	1h	

4	D (au c	BLOC D - COMPETENCES COMPLEMENTAIRES PROFESSIONNALISANTES														
		UE 1 : Gestion de projet	3		EvC		2	E		1	O ou E		1	O ou E		
		puis au choix :														
		UE 2 : Enseignements professionnalisants en AES	3													
		EC 1 : Soutien Comptabilité-Finance		0,5	EvC		2	E		1	E ou O	1h	1	E ou O	A*	
		EC 2 : Soutien Management-Marketing		0,5	EvC		2	E		1	E ou O	1h	1	E ou O	A*	
		OU														
		UE 3 : Enseignements professionnalisants en Droit	3													
		EC 1 : Soutien Droit public		0,5	EvC		2	E		1	E ou O	1h	1	E ou O	A*	
		EC 2 : Soutien Droit privé		0,5	EvC		2	E		1	E ou O	1h	1	E ou O	A*	
		A	BLOC A - COMPETENCES FONDAMENTALES													
			UE 1 : Droit administratif 2	5		EvT+EvC	50%/50%	4	E	3h	3	E	3h	1	E	1h
			UE 2 : Macroéconomie 2	5		EvT+EvC	50%/50%	3	E	2h	1	E	2h	1	E	1h
			UE 3 : Sociologie de l'Etat et de l'administration	5		EvT+EvC	50%/50%	3	E	3h	1	E	3h	1	E	1h
B	BLOC B - COMPETENCES TRANSVERSALES															
	UE 1 : Option au choix (cf. livret de l'étudiant)	3														
	Droit fiscal (selon bloc D)			EvT		1	E	1h				1	E	1h		
	Banques et marchés financiers (selon bloc D)			EvT		1	E	1h				1	E	1h		
	Sociologie : auteurs et théories (selon bloc D)			EvT		1	E	1h				1	E	1h		
	Anglais de spécialité**			EvC		min 2	E et O			Sans objet		2	E et O			
	Droit américain**			EvC		min 2	E et O			Sans objet		1	E ou O			
	Educadroit**			EvT		1	M					1	M			
	Modélisation des Nations-Unies**			EvC		2	M et O					1	M ou O			
Université d'été franco-tchèque**			EvC		2	M et O					1	M ou O				
C	BLOC C - COMPETENCES D'OUVERTURE															
	UE 1 : Anglais	3		EvC		Min 2	E		Min 2	E*		1	E	1h		
BLOC D - COMPETENCES COMPLEMENTAIRES en Mineure Arbitrage Sportif																

D	UE 1 : Réflexivité et compétences transversales Niveau 2	3		EvC		2	M		1	M		1	M	
	UE 2: Engagement pour l'arbitrage au quotidien et dans les fédérations Niveau 2	3		EvC		2	M ou O		1	M ou O		1	M ou O	
	UE 3 : Pratique et analyse de la pratique Niveau 2	3		EvT+EvC	50%/50%	2	E ou O ou A		1	E ou O ou A		1	E ou O ou A	
		30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

UE1 Droit administratif 1 et Droit administratif 2 : les étudiants en RSE réalisent deux évaluations de contrôle continu (devoir-maison par exemple) et l'évaluation terminale.

A*: nature de l'épreuve "Autre" - En cas d'écrit la durée est d'une heure, en cas d'oral la durée est comprise entre 15 et 30 minutes.

** :

E* : En anglais, les étudiants bénéficiant d'un RSE doivent réaliser les évaluations en distanciel, pendant le semestre. Il n'y a pas d'EvT.

Attention : La validation du Module Développement Durable est obligatoire en N2, à l'exception des étudiants qui l'ont validé en N1 à l'UCA ; les modalités d'évaluation et de validation sont décrites en annexe.

NIVEAU 3 - Parcours AES

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 39 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc	Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences											
				évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance			
				Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	
5	A	BLOC A - COMPETENCES FONDAMENTALES													
		UE 1 : Introduction à la politique internationale	6		EvT+EvC	50%/50%	3	E	3h	1	E	3h	1	O	15min
		UE 2 : Transition territoriale et écologique	6		EvC		3	E		1	M		1	O	15min
		UE 3 : Sociologie de la culture et des médias	6		EvT+EvC	50%/50%	3	E	3h	1	E	3h	1	O	15min
	B	BLOC B - COMPETENCES TRANSVERSALES													
		UE 1 : Méthode de la note de synthèse	3		EvC		2	E ou A	3h	2	E	3h	1	E	1h
		UE 2 : Anglais	3		EvC		Min 2	E ou A		Min 2	E		1	E	1h
	C (au choix)	BLOC C - COMPETENCES COMPLEMENTAIRES													
		Spécialité "Administration du secteur sanitaire et social"													
		UE 1 : Systèmes de protection sociale	5		EvT		1	E	1h				1	O	15min
		UE 2 : Projet personnel et professionnel 3	1		EvC		2	O et A		1	M ou O		1	M ou O	
		Spécialité "Développement des territoires"													
		UE 1 : Economie territoriale 1	5		EvT		1	E	1h				1	E	1h
		UE 2 : Projet personnel et professionnel 3	1		EvC		2	O et A		1	M ou O		1	M ou O	
		Spécialité "Relations internationales"													
		UE 1 : Droit international public 1	5		EvT+EvC	50%/50%	3	E	3h	1	E	3h	1	E	1h
		UE 2 : Projet personnel et professionnel 3	1		EvC		2	O et A		1	M ou O		1	M ou O	
		Spécialité "Enseignement"													
		UE 1 : Métiers de l'enseignement et de l'éducation	3		EvT		1	E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
		UE 2 : Mathématiques et français	3												
	EC 1 : Mathématiques		0,5		EvT		1	E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30

	EC 2 : Langue française		0,5	EvT		1	E	2h	1	E	2h	1	E	2h
		30												
A	BLOC A - COMPETENCES FONDAMENTALES													
	UE 1 : Politiques sociales	4		EvT+EvC	50%/50%	3	E	3h	1	E	3h	1	O	15min
	UE 2 : Economie internationale	3		EvT		1	E ou A	1h				1	E	1h
	UE 3 : Politiques de l'UE	3		EvT		1	E	1h				1	E	1h
B	BLOC B - COMPETENCES TRANSVERSALES													
	UE 1 : Anglais	3		EvC		Min 2	E ou A		Min 2	E*		1	E	1h
	UE 2 : Comptabilité	4		EvT+EvC	50%/50%	3	E ou A	3h	1	E	3h	1	E	1h
	Au choix :													
	UE 3 : Anglais de spécialité **	3		EvC		2	E et O ou A	1h	2	E et O	1h	2	E et O	1h
	UE 4 : Droit américain **	3		EvC		2	E et O ou A	1h	1	E ou O	1h	1	E ou O	1h
	UE 5 : Droit du travail 1 (S5)	3		EvT		1	E	1h				1	E	1h
	UE 6 : Engagement associatif avec l'AFEV	3		EvC		2	M ou O					1	M ou O	
	UE 7 : Economie territoriale 2 (selon Bloc D)**	3		EvC		2	E	1h	1	M		1	O	15min
	UE 8 : Négociations internationales (selon Bloc D)	3		EvC		2	E et O		1	O	15 min	1	O	15 min
	UE 9 : Politique comparée	3		EvT		1	E	1h				1	O	15min
UE 10 : Politiques territoriales durables (selon Bloc D)	3		EvT		1	E	1h				1	E	1h	
UE 11 : Engagement associatif Ecole de droit	3		EvT		1	M					1	M		
C (au choix)	BLOC C - COMPETENCES COMPLEMENTAIRES													
	Spécialité "Administration du secteur sanitaire et social"													
	UE 1 : Pauvreté et exclusion	5		EvC		2	E et A**	2h	1	A**		1	E	2h
	UE 2 : Socio-anthropologie de la santé	5		EvT		1	E	2h	1	E	2h	1	E	2h
	Spécialité "Développement des territoires"													
	UE 1 : Economie territoriale 2**	5		EvC		2	E	1h	1	M		1	O	15min
	UE 2 : Politiques territoriales durables	5		EvT		1	E	1h				1	E	1h
	Spécialité "Relations internationales"													
	UE 1 : Droit international public 2	5		EvT+EvC	50%/50%	4	E	3h	1	E	3h	1	O	15 min
	UE 2 : Négociations internationales	5		EvC		2	E et O		1	O	15 min	1	O	15 min
Spécialité "Enseignement"														
UE 1 : Mathématiques et français	5													

EC 1 : Mathématiques		0,5	EvT		1	E	1h	1	E	1h	1	E	1h
EC 2 : Langue française et Littérature		0,5	EvT		1	E	2h	1	E	2h	1	E	2h
puis au choix :													
UE 2 : Métiers de l'enseignement primaire	5		EvT		1	M		1	M		1	E	2h
ou													
UE 3 : Médiations de l'histoire et enseignement	5		EvC		2	M + O		1	E	1h	1	O	15 min
	30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

Attention, En méthodologie de la note de synthèse, au S5, les étudiants RSE doivent réaliser les 2 évaluations de contrôle continu pour lesquelles ils seront convoqués. Il n'y a pas d'EvT.

A** : Devoir maison

** : Effectifs limités

E* : En anglais, les étudiants RSE doivent réaliser les évaluations en distanciel, pendant le semestre. Il n'y a pas d'EvT.

Attention - DU Droit américain: les étudiants en mobilité internationale dans une université partenaire proposant des cours en anglais sont évalués "en ligne".

Double Licence : Dans le cadre d'une inscription pédagogique en double licence avec la licence AES comme seconde licence d'inscription, au S5, les matières « Anglais », « Méthode de la note de synthèse » et « Projet personnel et professionnel » sont évaluées par équivalence. La note reportée est celle de la moyenne de l'étudiant au semestre 5 de la mention de sa première licence d'inscription (Economie, Gestion ou Droit). Au S6, les matières « Economie internationale », « Anglais », « Comptabilité » et la matière choisie dans le cadre de l'UE au choix sont évaluées par équivalence. La note reportée est la moyenne de l'étudiant au S6 de la mention de la première licence d'inscription (Economie, Gestion ou Droit).

NIVEAU 3 - Parcours METIERS DE L'IMMOBILIER

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 43 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
5	A	VENTE ET GESTION IMMOBILIERE													
		UE 1 : Les contrats de vente	3		ET		1	E	1h						
		UE 2 : Acteurs et valeurs	6												
		EC 1 : Les prêts immobiliers		1	EvT		1	E	30 min						
		EC 2 : Les professionnels		1	EvT		1	E	30 min						
		EC 3 : L'expertise		1	EvC		1	M		1	M				
		UE 3 : La copropriété	3		EvT		1	E	1h						
		UE 4 : La gestion locative	3		EvT		1	E	1h						
		UE 5 : Gestion et habitat	3												
		EC 1 : Pratique de la gestion immobilière		1	EvC		2	E/O/M		1	E/O/M	1h			
	EC 2 : L'habitat social		1	EvC		2	E/O/M		1	E/O/M	1h				
	B	PROFESSIONNALISATION ET CONTENTIEUX													
		UE 1 : Anglais	3		EvC		2	E/O/M		1	E/O/M	1h			
		UE 2 : Séminaire : recherche d'emploi	3		EvC		2	E/O/M		1	E/O/M	1h			
		UE 3 : Séminaire : métiers périphériques	3		EvC		2	E/O/M		1	E/O/M	1h			
		UE 4 : Contentieux	3												
		EC 1 : Contentieux de l'entreprise		2	EvT		1	E	1h						
		EC 2 : Contentieux de l'urbanisme		1	EvT		1	E	30 min						
			30												
	AMENAGEMENT URBAIN ET PROMOTION IMMOBILIERE														
	UE 1 : Les opérations d'aménagement	3		EvC		2	E/O/M		1	E/O/M	1h				
	UE 2 : Urbanisme et financement	6													

Oral unique portant sur le programme des matières non capitalisées*

6	A	EC 1 : L'urbanisme		2	EvC		2	E/O/M		1	E/O/M	1h	Oral unique portant sur le programme des matières non capitalisées*	
		EC 2 : Montages financiers		1	EvC		2	E/O/M		1	E/O/M	1h		
		UE 3 : La promotion immobilière	6											
		EC 1 : Les promoteurs		4	EvC		2	E/O/M		1	E/O/M	1h		
		EC 2 : La responsabilité du promoteur		2	EvC		2	E/O/M		1	E/O/M	1h		
		EC 3 : Montage opération de promotion		1	EvC		2	E/O/M		1	E/O/M	1h		
		EC 4 : La technique du bâtiment		1	EvC		2	E/O/M		1	E/O/M	1h		
	B	PROFESSIONNALISATION												
		UE 1 : Anglais	3			EvC		2	E/O/M		1	E/O/M		1h
		UE 2 : Informatique et comptabilité	3											
		EC 1 : Informatique appliquée		1	EvC		2	E/O/M		1	E/O/M	1h		
		EC 2 : Comptabilité (avec TD)		2	EvC		2	E/O/M		1	E/O/M	1h		
		UE 3 : Ouverture sur le monde professionnel	3											
		EC 1 : Projet personnel et professionnel		1	EvC		2	E/O/M		1	E/O/M	1h		
EC 2 : Projet tutoré			2	EvC		2	E/O/M		1	E/O/M	1h			
EC 3 : Négociation		1	EvC		2	E/O/M		1	E/O/M	1h				
UE 4 : Stage	6			EvC		2	M/O		2	M/O				
		30												

Rappel des sigles : EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale ; E : écrit ; O : oral ; M : mémoire, dossier ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (cf. Remarques ci-dessous). En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif.

A* : En cas d'écrit la durée est d'une heure, en cas d'oral la durée est comprise entre 15 et 30 minutes.

Remarque : * L'épreuve unique en seconde session, d'une durée d'1h, porte sur au moins 1 matière de l'UE, qu'elle ait été évaluée en EvC ou en EvT en première session. Si l'étudiant obtient à l'épreuve unique une note supérieure à celle de la première session d'examen pour chaque matière de l'UE non validée en première session (note inférieure à 10), cette note est reportée comme note finale pour la matière de l'UE concernée.



Ce module permet d'obtenir ou de compléter une base de connaissances commune à tous les étudiants de 1^{er} cycle de l'UCA concernant les aspects pluridisciplinaires du Développement Durable. Selon la note obtenue, la validation du module peut également permettre d'obtenir un badge avec une reconnaissance UCA exploitable dans les CV et sur les différents réseaux professionnels.

1- Rappel des Objectifs :

- Donner un socle solide et partagé sur les enjeux du Développement Durable
- Aborder les notions de développement durable dans une démarche interdisciplinaire sous différentes formes de supports pédagogiques innovants.

2-Modalités de dispense et de validation :

- Module **entièrement en ligne** sur la plateforme Moodle
- Module obligatoire de **24 h composé de 6 axes**
- Validation de chaque axe par un test de positionnement qu'il est possible de recommencer jusqu'à obtention d'une note minimale de 12/20. La validation d'un axe ouvre l'accès à l'axe suivant. La validation des 6 axes entraîne la validation du module Développement Durable.

3- Configuration :

Dans la plupart des formations, ce module est intégré dans la maquette sans suppression de cours existants. Ces heures sont ajoutées en plus du volume horaire actuel ou intégrées au sein d'une UE déjà existante (ex : au sein d'une UE transversale : PPP ; MTU, O2i ; recherche documentaire...)

4-Modalités d'évaluation 2024-2025 :

Formation	Niveau d'études	Intégration dans la maquette	Conséquence sur la poursuite d'études ou la diplomation	Obtention de l'open badge
Licence DEUST	Obligatoire en N1 Obligatoire en N2 sauf si validé lors du N1	Oui en N1	Si non validé, « Ajourné en attente de validation du module DD (AJDD) »	Obtention de l'open badge niveau 1 Développement Durable si module validé avec au moins 16/20 de moyenne
	Obligatoire en N3 sauf si validé lors du N1 ou du N2		Si non validé, pas de diplomation de licence / DEUG / DEUST	
LAS et LAS-R	Obligatoire en N1 Si non validé en N1, doit être validé pendant le N2	Oui en N1	La non -validation du module n'empêche pas de candidater aux études de santé ou paramédicales. Si non validé, « Ajourné en attente de validation du module DD (AJDD) » Attention en LAS 3 ou LAS-R 3 la non validation du module n'empêche pas la candidature mais ne permet pas d'obtenir la diplomation licence.	
PASS - Portail Réadaptation	Module mis à disposition sans obligation de validation	Non	Si non validé, l'étudiant qui accède à une licence devra valider le module en N2	
BUT	Lorsque c'est possible, le module est intégré aux maquettes, sans impact pour la validation de l'année. Concernant les BUT dans lesquels le module n'a pas pu être intégré, les enseignements en ligne seront mis à disposition des étudiants tout au long de leur premier cycle de formation afin qu'ils le valident à leur convenance. Les étudiants de BUT 3 n'ayant pas encore validé le module au cours de leurs années universitaires précédentes devront le valider avant la fin de leur année de BUT 3.			

ETUDIANTS INTERNATIONAUX

ENSEIGNEMENTS DE LANGUES EN LICENCE

Il est proposé un renforcement en langue française aux étudiants internationaux souhaitant approfondir leurs connaissances et optimiser leurs chances de réussite en Licence.

Dans le cas où ces étudiants choisiraient cette possibilité, il en est fait mention dans leur contrat pédagogique. Pour les étudiants en parcours adapté, ce renforcement est obligatoire.

1^{ER} NIVEAU DE LICENCE

3 crédits sont attribués au semestre 2 pour les compétences linguistiques en langue étrangère.

L'enseignement de langue étrangère (généralement l'anglais) prévu dans les maquettes est substitué, pour les étudiants internationaux, par 2 enseignements de mêmes coefficients et affectés de 3 crédits au total : Langue étrangère ou Anglais et Français Langue Etrangère – FLE

Les MCCC et la durée de l'enseignement de langue étrangère restent inchangés.

Les MCCC de l'enseignement de FLE relèvent de l'évaluation continue en évaluation initiale. La 2nde chance consistera en un écrit de 2h ou un oral de 20 mn selon effectif et niveau de langue.

2^{EME} NIVEAU DE LICENCE

3 crédits par semestre sont attribués aux semestres 3 et 4 pour les compétences linguistiques en langue étrangère.

Pour chacun des deux semestres, l'enseignement de langue étrangère (généralement l'anglais) prévu dans les maquettes est substitué, pour les étudiants internationaux, par 2 enseignements de mêmes coefficients et affectés de 3 crédits au total : Langue étrangère ou Anglais et Français Langue Etrangère – FLE

Les MCCC et la durée de l'enseignement de langue étrangère restent inchangés.

Les MCCC de l'enseignement de FLE relèvent de l'évaluation continue en évaluation initiale. La 2nde chance consistera en un écrit de 2h ou un oral de 20 mn selon effectif et niveau de langue.

3^{EME} NIVEAU DE LICENCE

Les maquettes restent inchangées pour les étudiants internationaux aux semestres 5 et 6.

Il est cependant conseillé aux étudiants internationaux de choisir l'UE libre Français Langue Etrangère – FLE affectée de 3 crédits au semestre 6.